

Compte-rendu réunion du 22/06/2026

1. Actions entreprises depuis le 15 mars par la municipalité

A. Finances

➡ Mise en place d'un audit financier avec M. THOMAS de la direction départementale des finances publiques :

- Mardi 31/03 en comité exécutif (Maire et adjoints présents)
- Mercredi 29/04 en commission générale (15 élus présents)

Bilan sur les 5 dernières années =
Progression positive des résultats budgétaires de Plougrescant,
malgré un contexte financier national qui se resserre :

Les ratios sont des indicateurs utilisés pour conduire des analyses financières.
Exemples de ratios utilisés dans les comptes publics :

- CAF Nette : Capacité d'Auto-Financement Nette
- CDD : Capacité De Désendettement

PLOUGRESCANT	2021	2022*	2023	2024	2025
CAF Nette	62 190 €	-29 340 €	108 815 €	177 277 €	183 130 €
CDD	5,58 années	10,73 années	4,41 années	2,9 années	3,16 années

* aléas (arrêts maladies)

➡ Nos finances sont donc saines.

CDD :

0 à 6	Zone de confort
6 à 9	Surveillance
9 et +	Alerte !

Comptes Administratifs 2025 du Budget Principal :

Résultat de Fonctionnement de l'exercice 2025 = + 346 305.51 €

Résultat de Fonctionnement cumulé au 31/12/2025 = + 446 305.51 €

Résultat d'Investissement de l'exercice 2025 = + 160 220.48 €

Résultat d'Investissement cumulé au 31/12/2025 = + 3 376.40 €

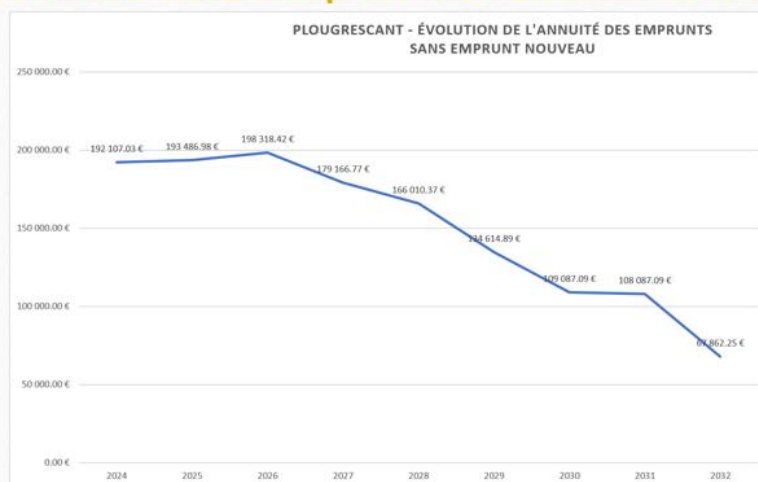
Dépenses de fonctionnement = charges nécessaires au fonctionnement quotidien (personnel, subventions, paiement des intérêts, indemnités des élus, etc.).

Dépenses d'investissement = opérations qui modifient durablement le patrimoine de la collectivité (acquisition de biens durables, travaux et aménagements urbains, investissements financiers, remboursement du capital des emprunts, etc.).

Exemple de financement d'un projet d'investissement

DÉPENSES		RECETTES	
TRAVAUX HT	1 000 000 €	SUBVENTIONS (80% max du HT)	800 000 €
TVA (20%)	200 000 €	FCTVA (16.404 %)	164 040 €
		AUTO-FINANCEMENT	235 960 €
TOTAL TTC	1 200 000 €	TOTAL	1 200 000 €

Point sur les emprunts de la Commune



B. Pérennisation de l'offre de soins

➡ Rencontre avec le Docteur CLAUZEL en vue de la signature d'un bail emphytéotique (bail qui permet de louer la parcelle mais la commune reste propriétaire) :

- Mercredi 15/04
- Mardi 09/06 en visioconférence avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), Madame HÉRANVAL, et l'architecte de M. CLAUZEL, M. MARTIN

Synthèse des rendez-vous :

- Euro symbolique sur une durée de 40 ans avec bornage et viabilisation à la charge de la commune
- Permis de construire en attente de dépôt de la part de M. CLAUZEL et de son architecte (ABF informée que le projet est urgent)

C. Projet Terra Développement (construction en centre bourg)

➡ Rencontre entre la municipalité et Terra Développement en vue d'obtenir des propositions alternatives moins massives étant donné qu'il n'est pas possible de retirer un permis de construire qui a été accordé :

- Mardi 07/04

Synthèse du rendez-vous :

- 3 recours en instruction auprès du tribunal
- Nouveau projet en cours d'écriture

D. Réflexions en cours

➤ Réalisation d'un plan pluriannuel d'investissement intégrant la réfection des routes, la rénovation des bâtiments publics, ... ➔ réunion le 26 juin !

➤ Achat de la parcelle RUZIC à l'entrée du bourg

➤ Création d'une aire de camping-car

❖ Samedi 22 août : TY KER FEST

❖ Samedi 29 août : Feu d'artifice, Rit Boules Dingues

! Distribution du KELO de juillet-août-septembre 2026 !

2. Questions-Réponses

A. Domaine maritime : Didier AUZOU, Maire

Nettoyage des grèves

- Déjections canines et équines qui déclassent les eaux de baignade et peuvent déclencher des maladies chez les personnes s'y baignant et contaminent les coquillages de la pêche à pied.

Accès des grèves aux animaux *(ndlr : cf arrêté municipal en vigueur : 2026-93)*

- Interdit de promener son chien, même tenu en laisse.
- Chevaux également interdits.
- Rappel : un arrêté national stipule que les chiens doivent être tenus en laisse au sein de l'espace public.

Panneaux à l'entrée des grèves

- Harmonisation prévue avec toutes les communes littorales de LTC (Lannion Trégor Communauté) pour la mise en place de panneaux en français / anglais / breton + emplacement prévu pour les arrêtés.
- Livraison prévue à l'automne suite au permis d'aménager déposé par la Mairie.

Balisage des parcs à huîtres

- Balisage obligatoire à chaque coin de parcelle concédée avec des perches pliables.

Étendue des concessions

- C'est la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) qui est responsable des concessions.
- L'agrandissement des concessions n'est pas possible, suite au moratoire de 2004 ; seuls les déplacements sont autorisés dans le SMVM (Schéma de Mise en Valeur de la Mer).

Wc Pors Hir

- Mise en service.

B. Projets d'aménagement : Anne LE COADOU, 1^{ère} adjointe

Aménagement de l'Anse de Guermeil

- Réunion avec LTC et la société A-Mar (paysagiste) afin d'éclaircir le projet existant.
- Aménagements à prévoir pour protéger le circuit piétonnier du GR34.

Agencement du stade André Janin

- Une réflexion sur la destination (jeux, déambulation, etc.) est en cours mais le terrain déclassé au titre d'un terrain de foot.
- WC installés.

Création de logements pour les travailleurs saisonniers

- Tarif préférentiel au Camping Municipal.
- Ancien bureau de poste vide à réhabiliter, aides financières éventuellement possibles suite à la réunion avec LTC (Lannion Trégor Communauté) le 12/05.

Fibre

- En cours de déploiement sur la commune.
- Rencontre entre Mégalis (gestionnaire du réseau) et la municipalité le 26/05, qui nous a indiqué qu'un dernier contrôle du réseau est en cours jusqu'à la fin de l'année. Chaque administré pourra ensuite se raccorder au réseau fibre via l'opérateur de son choix.

Gouffre

- Travaux de réfection du cheminement ont été réalisés (300 000 euros) afin de protéger le site.
- Inauguration prévue le 26/06/2026 à 18h00 en présence du Préfet.

C. Plan de circulation : Anne LE COADOU, 1^{ère} adjointe

Valorisation des chemins creux

- Commande en cours d'une carte IGN pour répertorier les chemins.
- Questionnements à anticiper : nommer les chemins, entretien, circuits ?
- Aménagements à prévoir pour l'accès à tous en toute saison.

Gestion de la circulation

- Étude du plan de circulation en cours étant donné les incohérences panneaux, marquages, etc.).

Circulation des routes partagées

- Les voies de circulation sont trop étroites pour pouvoir partager physiquement les routes, à chacun de faire attention à l'autre dans le respect des vitesses et des priorités.

Panneaux de signalétique

- Les panneaux bleus sont obligatoires.

D. Communication : Pascal LEMESLE, 4^{ème} adjoint

Affichage légal

- Zone extérieure insuffisante pour le nombre de documents à afficher.
- Zone intérieure.
- Affichage numérique à retravailler : site internet, borne numérique étant donné que l’affichage légal est maintenant obligatoire en version numérique.

Bulletin municipal

- Publication trimestrielle.
- Articles désormais nominatifs avec crédits photos ; couverture réalisée par une administrée ou un administré.
- Proposition d’un tarif pour les encarts publicitaires : 15 € par parution.

Mon Village

- Application mobile en remplacement de l’application CityAll.
- Possibilité pour les associations, commerces et services communaux de s’y inscrire et de publier en direct leurs évènements.

Recrutement

- Recrutement d’un agent en communication au 1^{er} juin 2026.

E. Patrimoine et culture, Xavier de ROQUEFEUIL, 2^{ème} adjoint

Implication de la jeunesse

- Mise en place des missions « Argent de poche »
- Objectif de la rentrée en septembre : mise en place d’un conseil des jeunes et des sages

Travaux Chapelle Saint-Gonery

- Demande de subvention et rendez-vous en avril pour la prise en compte d’un diagnostic à établir par un architecte du patrimoine auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Temps de réalisation du diagnostic = 8 mois.
- Remerciements de l’association des Amis de la Chapelle.

Photos de Plougrescant

Projet pour 2027 d’insertion de photos de Plougrescant dans des lieux remarquables.